



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

Fiche d'information Établissement SEVESO seuil haut

Fiche requise dans le cadre de la directive européenne Seveso 3 pour l'information du public
Directive 2012/18/UE (Article 14, annexe V)

Nom de l'établissement :	ARKEMA SITE DE MOURENX
Adresse de l'établissement :	Plateforme SOBEGI Zone industrielle – 64150 FRANCE
Activité de l'établissement :	<p>La société ARKEMA fabrique des composés intermédiaires de chimie organique à base de soufre notamment l'acide thioglycolique (ATG) entrant dans la fabrication de cosmétiques, les esters d'ATG utilisés dans la fabrication de stabilisants pour le PVC, l'acide méthane sulfonique (AMS) utilisé comme catalyseur de certaines réactions chimiques ou comme intermédiaire de synthèse dans la pharmacie, et de l'acide chlorhydrique utilisé notamment pour des applications de nettoyage dans l'industrie chimique.</p> <p>Pour assurer le bon fonctionnement de ses ateliers de fabrication, l'établissement dispose également d'installations annexes (Torche, chaudières, tours de refroidissement, unités de traitement des effluents liquides et gazeux) dont certaines sont exploitées par le gestionnaire utilités de la plateforme.</p>
Précisez les informations indiquant si l'établissement se trouve à proximité du territoire d'un autre État membre susceptible de subir des effets transfrontaliers d'un accident majeur :	Sans objet
Nature des dangers liés aux accidents majeurs et leurs effets potentiels sur la santé humaine et l'environnement :	<p>Les activités de l'établissement peuvent générer en cas d'accident majeur des effets toxiques et de surpression.</p> <p>Après mise en œuvre du Plan de Prévention des Risques Technologiques, des effets toxiques de type irréversibles pourraient être ressentis sur des zones habitées situées à proximité immédiate de l'établissement au Nord-Est de la plateforme (bourg de Marsillon). Des effets de surpression limités à des bris de vitre pourraient être ressentis principalement sur les zones habitées au nord-est (Bourg de Marsillon), au nord-ouest (bourg d'Os Marsillon) et à l'ouest (Mourenx Bourg) de la plateforme.</p>

<p>Résumé des principaux types de scénarios et des mesures de maîtrise des dangers permettant d'y faire face :</p>	<p>Dans l'établissement Arkema de Mourenx, les principaux risques identifiés sont liés aux produits mis en œuvre dans les installations de production, les réservoirs de stockage et les tuyauteries attenantes. Les opérations d'enfutage, de chargement et de déchargement de camions et de wagons citernes peuvent également être à l'origine de situations accidentelles.</p> <p>Ces produits présentent des dangers dus à leur caractère inflammable ou toxique.</p> <p>D'une façon générale, les installations de l'établissement Arkema Lacq sont surveillées en permanence (24h/24, 7j/7) par du personnel hautement qualifié, formé aux risques inhérents aux produits et aux procédés mis en œuvre.</p> <p>Les différentes installations de production et de stockage sont conçues selon des normes et standards reconnus internationalement, dans le respect des réglementations européenne et française. L'établissement est régulièrement autorisé à exploiter par l'administration au titre de la réglementation des installations classées.</p> <p>En termes de prévention, celle-ci a reconnu le Service d'Inspection technique de l'établissement (SIR) pour le contrôle de la bonne tenue dans le temps des équipements, notamment ceux soumis par la réglementation.</p> <p>Les installations sont munies de nombreux dispositifs/organes de sécurité tels que des capteurs, sondes, alarmes ainsi que des vannes, soupapes, disques de rupture permettant de prévenir la survenance d'un accident majeur mais également de les mettre en sécurité. Ces dispositifs sont entretenus et régulièrement testés pour garantir leur bon fonctionnement.</p> <p>De plus, les installations sont opérées conformément à des procédures et des modes opératoires visant à maîtriser les risques industriels.</p> <p>Enfin, l'établissement Arkema Mourenx est implanté au sein de la plateforme Chempôle 64, surveillée 24h/24 par un dispositif (ou système) de gardiennage. Elle dispose également d'une équipe d'intervention rapide et de moyens internes de lutte contre les accidents.</p> <p>A cet égard, des exercices internes mobilisant l'ensemble des industriels de la plateforme sont périodiquement organisés (Dix par an dont un pour Arkema) pour entraîner le personnel, valider les procédures et tester les moyens d'intervention. Le Service Départemental d'Incendie et de Secours des Pyrénées Atlantiques (SDIS 64) est associé à ces exercices.</p> <p>En outre, dans le cadre de la maîtrise de ses risques, l'établissement est engagé dans une démarche de certification externe depuis 1999/2000. A ce jour, il est certifié suivant les normes internationales ISO 9001 (qualité), ISO 14 001 (environnement) et OHSAS 18 001 (santé et sécurité au travail). Au travers de son processus d'amélioration</p>
---	---

	continue, une démarche visant la performance énergétique a été mise en place dans le cadre de la certification selon la norme ISO 50 001 obtenue en décembre 2014.
--	--